

## Le monte-charge à Saint-Eustache, prêt pour la saison d'hiver de la célèbre soupe (P.2)

PHOTOS FREDERIC MATHIEU



SOLIDARITÉ - EDUCATION - CULTURE  
**LA FONDATION**  
**NOTRE DAME**  
 RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE

# evenir

LETTRE D'INFORMATION AUX DONATEURS

www.fondationnotredame.fr

N°39 DÉCEMBRE 2011

Dans ce numéro, différents visages de solidarité et entraide.

## Entretien

### • *La solidarité a-t-elle besoin de catholiques ?*

Oui, mais avant tout pour apporter l'amour du Christ, pour établir une relation humaine en son Nom, et pas pour fournir un surplus de main d'œuvre aux bonnes œuvres. De plus, le service d'une personne pauvre ou fragile, nous révèle la force de l'amour qui ne vient pas de nous mais du Christ. Enfin, pour nous, tout trouve sa source dans l'Eucharistie : lorsque je communie au corps du Christ, c'est pour mener une autre vie. Il n'est pas si facile de vivre cette valeur ajoutée chrétienne de la solidarité, mais il en va de notre fidélité à notre mission de baptisés.

### • *Les besoins d'aide paraissent illimités...*

Voilà pourquoi, pour cette année, j'ai attiré l'attention sur trois d'entre elles : les différentes formes de solitude, les difficultés de logement, le fait que beaucoup soient mal accueillis. Il me semble que dans ces domaines, chacun à notre mesure, nous pouvons faire quelque chose. De plus, dans notre monde complexe, l'efficacité ne peut se satisfaire des seules initiatives spontanées et individuelles. Si nous voulons que les choses

changent réellement, il faut que nos engagements, petits et grands soient réfléchis, coordonnés, et que nous échangions entre nous.

### • *Nous n'avons pourtant jamais été aussi informés et « reliés » entre nous ?*

Nous sommes dans une société de la visibilité, de la transparence, qui, paradoxalement, masque les situations critiques. On ne sait plus les voir. Ainsi, on ne demande pas au citoyen de s'occuper de son voisin mais plutôt de l'oublier, au nom du respect de la vie privée. Le chrétien doit se dire que « cela » le regarde, et entrer dans une attitude active de vigilance. En ce sens, il peut y avoir une réelle différence, constitutive de la démarche chrétienne. Le chrétien, c'est celui qui se fait proche de l'autre. ●



**Cardinal André Vingt-Trois**  
 Archevêque de Paris  
 Président de la Fondation Notre Dame

## Trois avancées, avec votre soutien

*Auprès des gens de la rue, des migrants ou des personnes touchées par un handicap, la solidarité à Paris prend des formes diverses. Les initiatives ne manquent pas. Tour d'horizon, non exhaustif, des projets réalisés que la Fondation Notre Dame soutient.*

### ■ Saint-Eustache, un monte-charge qui change la vie (1<sup>er</sup> ardt)

FRÉDÉRIC MATHIEU



Premiers transports évitant aux bénévoles de sortir les ustensiles par ... des cordes !

Les bénévoles de la Soupe Saint-Eustache attendaient ce monte-charge de pied-ferme. Cette association distribue, de décembre à avril, 250 repas chauds quotidiens aux gens de la rue. Après plusieurs mois de travaux, le voici opérationnel, ce qui facilite grandement la vie des bénévoles. « Auparavant, à l'aide de cordes et d'échelles, nous devions hisser du sous-sol de l'église, où il était entreposé au cours

de l'année, le matériel nécessaire à la distribution de la soupe », explique Gérard Seibel, président de l'association. Barrières, ustensiles de cuisine, tréteaux et planches, rayonnages pour stocker la nourriture... tout devait être monté début novembre, puis rangé en avril. « Une manipulation archaïque », se souvient-il. Et un travail fastidieux pour la trentaine de bénévoles mobilisés à cette occasion.

Désormais l'installation, à l'approche de l'hiver, de tout ce matériel sur le péristyle de l'église Saint-Eustache (1<sup>er</sup>), derrière

le grand porche, est vécue plus sereinement par les bénévoles. Fini les acrobaties !

En outre, le monte-charge va permettre de gagner beaucoup d'espace, et ainsi, d'installer plusieurs congélateurs dans le sous-sol de St-Eustache. Désormais, les chefs cuisiniers de l'association pourront bénéficier des produits surgelés qu'ils se seront procurés auprès de la banque alimentaire. « Légumes, viande,

poisson, desserts... nous proposons en effet des repas chauds aussi complets que possible », insiste Gérard Seibel.

Et de souligner : « La Fondation Notre Dame a été notre partenaire majeur dans ce projet que nous portons au cœur depuis quatre ou cinq ans. Sans elle, c'est sûr, nous n'aurions pas eu le financement nécessaire. »

Soutien apporté en 2010 : 70 000 euros

### ■ S'intégrer par la langue (13<sup>e</sup> ardt)

Le Centre Alpha Choisy (13<sup>e</sup>) propose des cours de français aux travailleurs immigrés des restaurants asiatiques du 13<sup>e</sup> arrondissement. Rencontre avec Olivia Tabaste, responsable du développement de l'association.

#### **Qui sont les personnes que vous accueillez ?**

Ce sont des personnes de 25 à 65 ans, originaires d'Asie du sud-est pour la plupart, qui travaillent dans les restaurants du quartier Masséna (13<sup>e</sup>). Elles ont un niveau de français très médiocre, voire inexistant. Du fait de leurs horaires de travail décalés, ces personnes n'ont pas accès aux formations linguistiques classiques. Les associations rencontrent en effet des difficultés à mobiliser des bénévoles entre 15h et 18h au moment, précisément, où ces personnes prennent leur pause.

#### **Qu'attendent-elles du Centre Alpha Choisy ?**

Pouvoir, à terme, rechercher un emploi plus autonome vis-à-vis du cadre communautaire, mais aussi, suivre la scolarité de leurs enfants.

#### **Et comment s'organise votre formation ?**

Nous accueillons cinq groupes de niveaux différents, trois fois par semaine durant deux heures. L'enseignement n'est fait qu'en français. Notre objectif est d'apporter une autonomie linguistique et d'informer sur le monde de l'emploi en France. Sur la centaine de personnes que nous touchons chaque année, environ 40% se réinscrivent d'une année sur l'autre. C'est un engagement lourd de leur part, car beaucoup arrivent très fatigués en cours. Mais la demande reste permanente.

Soutien apporté : 7 000 euros

### ■ JMJ à Madrid, des personnes handicapées aussi

Les Journées Mondiales de la Jeunesse sont en soi un événement, mais y participer avec « A Bras Ouverts », cela frise l'aventure ! C'est ce qu'ont vécu 150 jeunes, valides ou en situation de handicap, du 17 au 22 août dernier à Madrid. L'accueil par les bénévoles espagnols fut exceptionnel.

Les 50 trinômes (deux jeunes valides accompagnant un jeune touché par le handicap) étaient logés dans une école bénéficiant d'un grand gymnase. De quoi accueillir la petite troupe qui a pu suivre l'ensemble des activités, notamment une catéchèse, très visuelle, adaptée au handicap.

Soutien apporté : 15 000 euros

Participation aux JMJ à Madrid des personnes handicapées, avec « À Bras Ouverts ».



D.R.

## ■ un vrai COUP DE JEUNE POUR LES PATRONAGES

*Les patronages parisiens dont la longue histoire remonte parfois à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ont des locaux qui doivent être rénovés. C'est tout particulièrement le cas de celui du Bon Conseil, à la porte de Clignancourt.*

### ■ Le Bon Conseil de Clignancourt (18<sup>e</sup> arrdt) fait peau neuve

Peinture fraîche, électricité aux normes, accès facilité aux personnes handicapées, sanitaires et kitchenette au rez-de-chaussée : La nouvelle salle des lycéens du patronage du Bon Conseil dans le 18<sup>e</sup> est flambant neuve. Encore, ce n'est que la première tranche

des travaux. La salle des plus jeunes sera rénovée au cours de l'été 2012. Chaque semaine, ils sont plus de deux cents enfants, de 6 à 25 ans, à passer par le Groupe Amical Sportif de Clignancourt, l'autre nom du patronage fondé en 1890. « On accueille la population du quartier, explique frère Patrick Godillot, religieux de Saint-Vincent de Paul, des musulmans, des évangélistes...

et même quelques catholiques ! » Le « patro » développe une pédagogie fondée sur le jeu et la responsabilisation des enfants. Ainsi, dès la 6<sup>e</sup>, ils sont appelés à aider à l'encadrement des activités, comme « chef de service », puis « chef de jeu », et enfin « aide-animateur », pour éventuellement, à partir de 17 ans, passer son BAFA et devenir animateur. « Les jeunes s'identifient aux

Des jeux de plein air pour les jeunes du patronage.

GUILLAUME DESANGES



### *Une pédagogie fondée sur le jeu et la responsabilisation*

grands, explique celui qu'on appelle « le frère », autant que ce soient des gars biens ». Car dans ce quartier populaire en pleine rénovation, où les familles sont souvent « absentes », chaque enfant oscille entre « le patro » et « la rue ». Dans ces conditions, le Bon Conseil est un lieu fédérateur entre les enfants qui jouent ensemble, et qui attire également leurs parents, curieux de découvrir l'endroit que fréquente leur progéniture avec intérêt.

Soutien apporté : 80 000 euros

### ■ Maison du 7 (11<sup>e</sup> arrdt) : Une vie après l'école

La Maison du Sept (11<sup>e</sup>), qui accueille les activités de la paroisse St-Ambroise, ouvre un accueil le soir entre 16h30 et 19h pour les enfants du quartier qui se trouvent seuls à cette heure-ci. Les parents travaillent souvent tard et ne peuvent retrouver leurs enfants à la sortie de l'école. La Maison du Sept leur permet de se détendre dans une ambiance familiale et de faire leurs devoirs. Tous les enfants de 6 à 11 ans sont les bienvenus quelle que soit leur école d'origine. Les collégiens le sont aussi.

Cette initiative va permettre de créer un lien plus complet entre toutes les activités de la Maison du 7 : aumônerie, catéchisme, centre de loisirs du mercredi et désormais accueil du soir. Deux salles ont dû être mises à disposition, l'une pour l'étude, l'autre pour les ateliers et les jeux.

Soutien apporté : 4 000 euros.

### ■ Halte-garderie Ste-Agnès (7<sup>e</sup> arrdt) : une cour de récréation plus sûre

« La nouvelle cour supérieure, c'est pour notre halte-garderie une meilleure image », explique, enthousiaste, Sandrine Guillaume, directrice de la Maison Sainte-Agnès (7<sup>e</sup>). D'ailleurs les parents ne s'y trompent pas et remarquent la qualité des services que nous leur proposons. » 26 enfants sont accueillis quotidiennement par cette maison de quartier liée à la paroisse

Une nouvelle cour avec des espaces de jeux sécurisés.



D.R.

St François-Xavier (7<sup>e</sup>). « A l'année, nous touchons 60 enfants », précise-t-elle. Le goudron a été posé, deux arbres et deux arbustes ont été replantés, le sol souple et les marquages refaits. Plus grande que la cour en sous-sol, rénovée l'été dernier et complétée d'un toboggan, la nouvelle cour présente trois autres mérites : elle est plus ensoleillée et le traçage de jeux au sol permet de gagner beaucoup d'espace. « Pouvoir jouer à l'extérieur, c'est très important pour l'éveil des enfants qui vont pouvoir faire marcher leur imagination », explique Sandrine Guillaume. Des jeux qui profiteront également aux jeunes du catéchisme.

Enfin, les travaux réalisés depuis l'année dernière renforcent la sécurité, en particulier le sol souple et les portillons à l'entrée des escaliers.

La halte-garderie Sainte-Agnès est ouverte chaque jour de 8h à 18h (sauf le mercredi après-midi).

Soutien : 8 000 euros

# Présence chrétienne artistique à Paris

## « La Camillienne » rouvre sa salle de cinéma (12<sup>e</sup> ardt)

L'association La Camillienne a décidé de faire revivre sa salle de cinéma. Tombée en désuétude depuis plusieurs années, utilisée un temps comme salle de théâtre, sa réouverture, prévue début 2012, nécessite des travaux de réfection et l'acquisition d'un matériel de projection. La Camillienne et le 7<sup>e</sup> art ont une longue histoire commune, car la première séance projetée au « patronage Saint-Camille » remonte à 1924... il s'agissait d'un film muet !

Ce projet ambitieux – la salle comprend 180 places – entend mieux répondre aux attentes des parents et de leurs enfants qui fréquentent le centre de loisirs le mercredi. « Le cinéma le plus prêt est à Bercy, explique Virginie Matthias, la responsable du projet. A 10 euros la place, une famille réfléchit à deux fois avant d'aller voir un film. » Plusieurs projections devraient être proposées chaque mois à des publics variés (enfants, familles, seniors) et à un tarif très raisonnable. Des soirées ciné-débat sont également prévues en lien avec la paroisse voisine du Saint Esprit.

Outre des activités sportives, la Camillienne propose déjà des activités autour de la musique, de la danse, de la peinture et du théâtre. L'ouverture de la salle de cinéma est donc une manière de compléter son offre culturelle. L'association regroupe 1 500 adhérents.

Soutien apporté : 7 000 euros

## Dévoilement d'un tableau (7<sup>e</sup> ardt)

Le tableau « Saint Louis recevant la couronne d'épines » a été dévoilé, le dimanche 2 octobre, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, en présence de Mgr Eric de Moulins-Beaufort, évêque auxiliaire de Paris, signe de la culture chrétienne au cœur de Paris, rendu possible grâce au choix du mécénat d'une famille en souvenir de leur fille, Marie.



## Francis Lalanne prête son talent à une pièce de théâtre de Karol Wojtyła

*La Boutique de l'Orfèvre* est disponible en DVD. Les malchanceux qui n'avaient pu assister à l'une des 200 représentations parisiennes ont donc une seconde chance de se plonger dans l'œuvre théâtrale de Jean-Paul II.

Jouée une première fois en 2000, puis reprise en 2006 à la Fondation Eugène Napoléon (12<sup>e</sup>), la mise en scène de Paul de Larminat a été peu à peu adaptée à la forme cinématographique pour qu'un public toujours plus nombreux puisse se nourrir de la puissance du texte de Jean-Paul II sur l'amour et le mariage. Comme pour les précédentes mises en scène de Paul de Larminat, « la certitude que l'art est ce qui permet à l'homme de rejoindre le sacré » a été au fondement de ce projet.

Réflexion sur l'amour humain, ses doutes, son désir d'absolu, son espérance, ses échecs, *La Boutique de l'Orfèvre*, constitue, au-delà de l'objet artistique, un outil pédagogique, et spirituel, très attendu par les équipes de formation au mariage, les aumôneries de collège et les paroisses, entre autres...

A noter, la prestation de grande qualité de Francis Lalanne parmi la troupe d'acteurs, d'ailleurs tous fort justes. Une nouvelle casquette pour ce chanteur, acteur et comédien.

Une première diffusion a été faite dans le grand auditorium du Collège des Bernardins en septembre.

Soutien apporté : 15 000 euros

## Soutenez dans la durée des projets qui pourraient être les vôtres !

### Le prélèvement automatique

Merci de compléter ce document, d'y joindre votre RIB (Relevé d'Identité Bancaire) et de le renvoyer à : Fondation Notre Dame, 7 rue Saint Vincent, 75018 Paris



## OUI, par un don régulier, je soutiens les projets de la Fondation Notre Dame

■ J'autorise mon établissement bancaire à prélever la somme de :

10 €\*    15 €\*    30 €\*    50 €\*    Autre montant : ..... €\*   Voir au dos

Chaque mois    Chaque trimestre    Chaque semestre

<b>Titulaire du compte</b>		<b>Établissement teneur du compte</b>		<b>Bénéficiaire</b>
NOM _____	AGENCE _____	ADRESSE _____		FND Numéro national d'émetteur 428 472
PRÉNOM _____	ADRESSE _____	CODE POSTAL _____		
ADRESSE _____	CODE POSTAL _____	VILLE _____		
CODE POSTAL _____	VILLE _____			

<b>Compte à débiter</b>	<b>Code établis.</b>	<b>Guichet</b>	<b>N° de compte</b>	<b>Clé RIB</b>
_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _

Les données recueillies vous concernant sont nécessaires au traitement de votre don et à l'émission de votre reçu fiscal. Conformément à la loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification, de radiation sur simple demande écrite à la Fondation Notre Dame, 7 rue Saint Vincent, 75018 Paris. Vos coordonnées peuvent être communiquées à nos partenaires ou associations faisant appel à la générosité du public, sauf avis contraire de votre part en cochant la case ci-contre

\* Je pourrai suspendre ou interrompre mon prélèvement à tout moment sur simple courrier adressé à la Fondation Notre Dame.

# Le don sur succession peut vous concerner

Peu de personnes le savent, mais depuis la loi du 1<sup>er</sup> août 2003, il est possible, si vous bénéficiez d'un héritage, de donner tout ou partie des biens que vous recevez par succession à la Fondation Notre Dame. Vous ne payez alors d'impôt sur les successions que sur la part que vous conservez car le montant du don consenti réduit l'assiette des droits de mutation qui sont dus. L'abattement correspond soit à la valeur du don lorsqu'il s'agit d'une somme d'argent, soit à la valeur des biens donnés évalués à la date du décès s'il s'agit d'un don en nature (meublier, bijou, appartement, etc). C'est un don « in memoriam », en mémoire de la personne décédée, soit parce qu'elle soutenait de son vivant

la Fondation Notre Dame et que vous souhaitez prolonger son action au-delà de son décès, soit parce que vous êtes personnellement attachée à la Fondation et que vous souhaitez l'aider à l'occasion de cet héritage.

Si vous envisagez de prendre cette disposition, nous vous suggérons d'en parler rapidement à votre notaire, car le don doit être consenti dans les six mois qui suivent le décès de votre parent. Le reçu fiscal à joindre à la déclaration de succession est spécifique, il vous suffit de le signaler à la Fondation Notre Dame pour qu'elle vous envoie l'imprimé correspondant.

L'équipe « Transmission de patrimoine » à votre écoute.  
Le Père Jean-Jacques Launay, conseiller spirituel et Hubert Gossot, chargé des relations avec les testateurs.



Père Jean-Jacques Launay  
Hubert Gossot  
Tél. : 01 55 79 69 44  
hgossot@fondationnotredame.fr

## EXEMPLES À CONNAÎTRE

- Madame V. hérite de son oncle par alliance 100 000 € de part taxable, composée d'un studio à rénover valant 50 000 € et 50 000 € en espèces. Elle a peu de revenus et ne peut donc verser les 60 000€ de droit de succession sauf à revendre le studio dans les 6 mois. En donnant le studio à la Fondation, elle ne paiera des droits que sur les 50 000 € de numéraire et conservera 20 000 €.
- Monsieur B. hérite de sa mère 720 000 €. Après abattement de 159 325 €, il bénéficie d'une imposition progressive sur les 590 675 € restant. Il sait qu'au-delà de 552 324 €, le taux de taxation sera de 30 %. Il décide donc de faire un don en numéraire de 8 000 €, soit peu ou prou la part la plus taxée de son héritage, car sa mère était très attachée aux actions menées par la Fondation.

DANS LE PROCHAIN NUMÉRO : VENTE DE BIJOUX (BIENS) AU PROFIT DE LA FONDATION NOTRE DAME

## SOUTENEZ DES PROJETS QUI POURRAIENT ÊTRE LES VÔTRES

- **FAITES UN DON ET PROFITEZ D'AVANTAGES FISCAUX :**
  - Si vous êtes imposable, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % du montant de votre don, **dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.**
  - Si vous êtes assujéti à l'Impôt de Solidarité sur la Fortune, vous pouvez déduire de votre ISF 75 % du montant de votre don dans la limite de 50 000 € jusqu'au 30/09/2011.
  - Vous recevrez rapidement un reçu fiscal à joindre à votre déclaration d'impôt.

- **TRANSMETTRE SON PATRIMOINE**  
Reconnue d'Utilité Publique, la Fondation Notre Dame est habilitée à recevoir directement legs, donations et assurances-vie. Exonération des droits de succession.

*Choisir de faire une donation ou un legs à la Fondation Notre Dame, c'est l'assurance d'aider efficacement à la mission auprès des personnes en difficulté, de façon sûre et pendant longtemps.*

Votre Don	Votre réduction fiscale	votre don vous coûte en réalité
20 €	→ 13,20 €	→ <b>6,80 €</b>
40 €	26,40 €	<b>13,60 €</b>
50 €	33 €	<b>17 €</b>
75 €	49,55 €	<b>25,50 €</b>
100 €	66 €	<b>34 €</b>

Pour plus d'informations et pour recevoir notre brochure, merci de nous écrire :

- hgossot@fondationnotredame.fr
- 7 rue Saint-Vincent, 75018 Paris

Créée à l'initiative du Cardinal Jean-Marie Lustiger en 1992, la Fondation Notre Dame encourage et soutient les actions, souvent innovantes, dans les domaines de la solidarité, de l'éducation et de la culture chrétiennes, au sein du diocèse de Paris, mais aussi au service de l'Eglise toute entière. La Fondation Notre Dame agit selon un modèle original, aux résultats éprouvés : grâce au réseau de l'Eglise à Paris, elle identifie des porteurs d'idées et de projets - associations, paroisses - et les aide à concrétiser rapidement leurs initiatives par un accompagnement et un financement rigoureusement adaptés.

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION

- **Cardinal André VINGT-TROIS**, Archevêque de Paris, Président de la Fondation Notre Dame
- **Gilles DENOYEL**, Directeur général délégué de la banque HSBC, vice-président de la Fondation Notre Dame
- **Gilles BOISSONNET**, Président du Directoire d'ALTAREA France, membre qualifié, Secrétaire Adjoint
- **Jean-Michel CORNUDET**, ancien Directeur au Crédit Agricole, représentant de l'Association Paris Notre Dame
- **Claude FONROJET**, retraité du Ministère des Affaires Sociales, représentant du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité, membre de droit
- **Hélène GISSEROT**, Procureur général près la Cour des Comptes (honoraire), membre qualifiée

#### Membres du Bureau

- **Marie-Hélène MARCHAND**, Secrétaire générale honoraire de l'Institut Pasteur, membre qualifiée
- **Joseph MUSSEAU**, ancien Directeur des Ressources Humaines du Crédit Lyonnais, représentant du Conseil Diocésain des Affaires Economiques, membre de droit
- **Mgr Jean-Yves NAHMIA**, Evêque auxiliaire de Paris, représentant de l'Association Diocésaine de Paris, Secrétaire
- **Isabelle RENAUD-CHAMSKA**, Professeur de Lettres, Présidente de l'association Art, Culture et Foi
- **Laurent TOUVET**, Directeur des libertés publiques et des affaires juridiques, représentant du Ministère de l'Intérieur, membre de droit
- **Père Denis JACHIE**, Curé de la paroisse Saint Séverin, représentant de l'Association Charitable d'Education et d'Assistance Sainte Clotilde

Retrouvez les membres du Conseil d'Administration sur [www.fondationnotredame.fr](http://www.fondationnotredame.fr)

Direction : **Christophe-Charles ROUSSELOT**, Délégué général  
**Gaëlle RAULT**, Secrétaire générale



**Hélène Gisserot**,  
Procureur général honoraire  
près la Cour des Comptes.

#### LA MÉMOIRE DE LA FONDATION

« J'ai rencontré la Fondation Notre Dame sur ses fonts baptismaux. » A l'époque membre du Conseil Diocésain pour les Affaires Economiques, Hélène Gisserot a été en effet de l'équipe fondatrice qui, autour du cardinal Lustiger, a participé à son lancement et à la rédaction de ses statuts. « L'idée d'une présence concrète de l'Eglise sur le terrain de la solidarité m'a séduite », explique-t-elle. Sa vie bien remplie, non seulement Procureur Général à la Cour des Comptes mais aussi mère de quatre enfants et quatorze petits-enfants, n'a pas empêché Hélène Gisserot de s'engager pleinement au service de la Fondation. Depuis 1992, elle l'a vue évoluer. « Si la solidarité est demeurée au cœur de son action, la Fondation est devenue fondation abritante et a pris une dimension nationale », constate-t-elle. Hélène Gisserot est aujourd'hui « la mémoire de la Fondation ». Elle a pourtant prévenu, ce sera son dernier mandat : « Place aux jeunes ! »

#### NOUS CONTACTER

FONDATION NOTRE DAME  
7, rue Saint Vincent - 75018 Paris  
e-mail : [info@fondationnotredame.fr](mailto:info@fondationnotredame.fr)  
[www.fondationnotredame.fr](http://www.fondationnotredame.fr)

Une question ?  
**Mona Fourrier**  
Tél. : 01 55 79 69 37



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Gilles Denoyel  
DIRECTEUR DE LA RÉDACTION :  
Christophe-Charles Rousselet  
RÉDACTION : Guillaume Desanges  
ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO :  
Gaëlle Rault, Marie-Hélène Costa, Charlotte Courbon

Création et conception graphique : Bien à Vous  
Imprimé par : Deschamps Arts Graphiques  
Dépôt légal : ISSN 1258-4940  
Lettre trimestrielle

## Vous nous écrivez



Je trouve avec joie votre lettre m'annonçant le versement du don de carême 2011... Au-delà du montant qui est important c'est l'attitude des donateurs qui me touche et qui reconfortera nos bénévoles dont la tâche est de plus en plus dure. Nos familles et nos accompagnateurs se joignent à moi pour vous remercier.  
**Bruno Challan Belval**  
Président de l'Association Ste Geneviève (logement) - Paris 75015

La paroisse Saint-Philippe du Roule tient à vous remercier pour l'aide financière que vous avez accordée à Mme Marie A. Grâce à cette aide elle a pu payer le loyer des mois de mai et juin et a ainsi évité d'être en difficulté vis-à-vis de son propriétaire. Après des mois très durs physiquement et moralement elle va beaucoup mieux et reprend peu à peu une vie normale. Elle vient de recevoir une proposition pour la réalisation d'un catalogue. Elle est confiante et très reconnaissante à la Fondation de l'avoir soutenue durant cette période de dénuement complet.

**Agnès de la Hitte**  
Assistante sociale - Paris 75008

Au même titre que nos bénévoles engagés dans l'association, nous vous remercions pour votre aide aux jeunes ayant participé aux camps organisés par La cité des Jeunes.

**Gautier Buoro**  
Cité des Jeunes - Paris 75014

Par le biais de votre Fondation, nous avons pu accompagner un groupe de nos jeunes au rassemblement du Frat. Cette expérience a été un vrai succès sur le plan de l'équipe mais aussi personnel. Pour tout cela nous renouvelons notre gratitude à la Fondation, les donateurs qu'elle a mobilisés et nous l'encourageons dans sa précieuse mission.

**Père Giovanni Borin**  
Curé de la paroisse St Bernard - Paris 75018